



Créée au plus fort de la crise financière en octobre 2008, la Médiation du crédit aux entreprises est destinée à venir en aide aux entreprises qui rencontrent des difficultés de financement et/ou d'assurance-crédit.

Cette mission est confiée, depuis le 15 janvier 2015, à Fabrice PESIN, et placée auprès du ministre des Finances et des Comptes public et du ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique. Elle est conduite sur l'ensemble du territoire dans le respect des règles de confidentialité et du secret bancaire par 105 Médiateurs du crédit qui sont les directeurs départementaux de la Banque de France et les directeurs des instituts d'émission en Outre-mer.

◆ **Un seul objectif : ne laisser aucune entreprise seule face à ses difficultés de financement**

Ouverte à toutes les entreprises dès lors que leurs établissements financiers refusent un financement lié à une activité professionnelle, la Médiation est ainsi accessible aux entreprises qui rencontrent des difficultés d'obtention de financements bancaires ou d'assurance crédit.

◆ **Un accompagnement bénévole : les Tiers de Confiance de la Médiation**

Afin de mieux accompagner les entreprises sur le terrain, la Médiation a mis en place en réseau de près de 1200 Tiers de Confiance de la Médiation. Présents dans chaque département, les Tiers de Confiance de la Médiation sont des membres des réseaux consulaires et des organismes socioprofessionnels qui assistent les chefs d'entreprises bénévolement dans leurs démarches de médiation.

◆ **Un service gratuit, rapide et totalement confidentiel**

Pour saisir le Médiateur du crédit, l'entreprise doit remplir un dossier directement sur le site: [www.mediateurducredit.fr](http://www.mediateurducredit.fr). Elle sera contactée sous 48h par le Médiateur Départemental du crédit. Si elle le souhaite, elle peut choisir de se faire accompagner dans ses démarches vers la Médiation du crédit par un Tiers de Confiance de la Médiation en appelant le numéro azur :

0810 00 12 10 (prix d'un appel local)\*.

◆ **Un dispositif efficace**

Depuis son lancement, **la Médiation du Crédit** a contribué à :

- **Conforter** plus de **20 000 entreprises** dans leurs activités
- **Débloquer** plus de **6 milliards** d'euros de crédit
- **Préserver** plus de **370 000 emplois**